

2042 RIC1
cerfa
N°15637*08

23

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

**DÉCLARATION
REVENUS 2023**

**RÉDUCTIONS D'IMPÔT
CRÉDITS D'IMPÔT**

Nom

Prénom

Adresse

232 Services à la personne, emploi à domicile

Si vous avez indiqué en case 7DB des dépenses d'emploi à domicile ou de services à la personne, vous devez indiquer ci-dessous le montant correspondant à chaque type de dépenses :

Garde d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile	BDA	<input type="text"/>
Accompagnement des enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés*	BDB	<input type="text"/>
Assistance et aide aux personnes âgées ou handicapées	BDC	<input type="text"/>
Conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques*	BDD	<input type="text"/>
Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques	BDE	<input type="text"/>
Entretien de la maison et travaux ménagers	BDF	<input type="text"/>
Petits travaux de jardinage (dépenses limitées à 5 000 € par an et par foyer)	BDG	<input type="text"/>
Travaux de petit bricolage (dépenses limitées à 500 € par an et par foyer)	BDH	<input type="text"/>
Garde d'enfants de 3 ans et plus à domicile	BDI	<input type="text"/>
Accompagnement des enfants de 3 ans et plus*	BDJ	<input type="text"/>
Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile	BDK	<input type="text"/>
Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes	BDL	<input type="text"/>
Préparation de repas à domicile	BDM	<input type="text"/>
Livraison de repas à domicile*	BDN	<input type="text"/>
Collecte et livraison à domicile de linge repassé*	BDO	<input type="text"/>
Livraison de courses à domicile*	BDP	<input type="text"/>
Assistance informatique et internet à domicile (dépenses limitées à 3 000 € par an et par foyer)	BDQ	<input type="text"/>
Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes	BDR	<input type="text"/>
Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile	BDS	<input type="text"/>
Assistance administrative à domicile	BDT	<input type="text"/>
Téléassistance et visio assistance	BDU	<input type="text"/>
Interprète en langue des signes	BDV	<input type="text"/>
Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire*	BDW	<input type="text"/>
Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire*	BDX	<input type="text"/>
Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile	BDY	<input type="text"/>
Coordination et délivrance des services à la personne	BDZ	<input type="text"/>
Accueil familial	BEA	<input type="text"/>

* Cette activité doit être comprise dans une offre globale de services à la personne

239 Cotisations syndicales des salariés et pensionnés *sauf option frais réels*

7AC	<input type="text"/>	7AE	<input type="text"/>	7AG	<input type="text"/>
-----	----------------------	-----	----------------------	-----	----------------------

239 Nombre d'enfants à charge poursuivant leurs études

7EA	<input type="text"/>	7EC	<input type="text"/>	7EF	<input type="text"/>
7EB	<input type="text"/>	7ED	<input type="text"/>	7EG	<input type="text"/>

240 Frais de garde des enfants de moins de 6 ans *nés à compter du 1.1.2017*

7GA	<input type="text"/>	7GB	<input type="text"/>	7GC	<input type="text"/>
7GE	<input type="text"/>	7GF	<input type="text"/>	7GG	<input type="text"/>

Nom et adresse des bénéficiaires

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le



2042 RIC1

241 — Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap 7GZ

240 — Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes 1^{RE} PERSONNE 7CD 2^E PERSONNE 7CE

242 — **Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale**
 Équipements spécialement conçus pour l'accessibilité des logements aux personnes âgées ou handicapées 7WJ
 Équipements permettant l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap 7WI
 Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable 7WL

244 — **Prestations compensatoires**
 Sommes versées en 2023 7WN
 Sommes totales décidées par jugement en 2023 ou capital reconstitué 7WO
 Capital fixé en substitution de rente 7WM
 Report des sommes décidées en 2022 7WP

238 — **Dons**
 Dons et cotisations versés aux partis politiques 7UH
 Dons versés à des organismes établis dans un État européen autre que la France :
 - dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (*maximum 1000 €*) 7VA
 - dons versés à d'autres organismes d'intérêt général 7VC
 Report de l'excédent de dons des années antérieures
 2018 2019 2020 2021 2022
 7XS 7XT 7XU 7XW 7XY

246 — **Système de charge pour véhicules électriques**
 - dans l'habitation principale : 1^{er} système 7ZQ 2nd système 7ZR
 - dans la résidence secondaire : 1^{er} système 7ZS 2nd système 7ZT

247 — **INVESTISSEMENTS LOCATIFS ET LOGEMENTS DONNÉS EN LOCATION À LOYER ABORDABLE AVEC CONVENTIONNEMENT ANAH (DISPOSITIF LOC'AVANTAGES)**

Conventionnement avec L'ANAH

	Sans intermédiation locative	Avec intermédiation locative
Location intermédiaire <i>recettes brutes</i>	15 % 7BK <input type="text"/>	20 % 7BL <input type="text"/>
Location sociale <i>recettes brutes</i>	35 % 7BM <input type="text"/>	40 % 7BN <input type="text"/>
Location très sociale <i>recettes brutes</i>		65 % 7BO <input type="text"/>

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez donné en location à loyer abordable un logement avec conventionnement ANAH lorsque vous étiez domicilié en France 7AA COCHEZ



7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

PINEL + (logements situés dans un quartier prioritaire de la ville et respectant des critères de performance énergétique)

Investissements réalisés et achevés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7VD 9 ans 7VE
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7VF 9 ans 7VG

Investissements réalisés et achevés en 2023 ou réalisés antérieurement si achevés en 2023

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QW 9 ans 7QX
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QY 9 ans 7QQ

Investissements réalisés en 2020

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QA 9 ans 7QB
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QC 9 ans 7QD

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QE 9 ans 7QJ
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QF 9 ans 7QL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QM 9 ans 7QN
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QN 9 ans 7QP

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7QR 9 ans 7QS
 - outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7QT 9 ans 7QU

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH COCHEZ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole avec engagement de location de 6 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7CZ
 - outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7EZ

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole avec engagement de location de 6 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RZ
 - outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7TZ

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RB
 - outre-mer avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RD

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RE
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RF
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7RG
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7RH

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

- en métropole :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JM
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7KM
 - outre-mer :
 • avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LM
 • avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7MM



Investissements réalisés et achevés en 2020 ou réalisés antérieurement si achevés en 2020

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JN
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JO
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JP
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JQ

Investissements réalisés et achevés en 2021 ou réalisés antérieurement si achevés en 2021

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JV
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JW
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JX
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JY

Investissements réalisés et achevés en 2022 ou réalisés antérieurement si achevés en 2022

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JI
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JJ
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JK
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JL

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Pinel à compter du 1.1.2019 lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QH COCHEZ

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2023

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 9 ans 7WA
- outre-mer, après engagement de location initial de 9 ans 7WB

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RP
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RQ

Investissements réalisés et achevés en 2017 ou réalisés antérieurement si achevés en 2017

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RR
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RS

Reports concernant la première prorogation de l'année 2021

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RI
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RJ

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7UY
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7UZ

Reports concernant la première prorogation de l'année 2022

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement si achevés en 2015

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7PK
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7PL

Investissements réalisés et achevés en 2016 ou réalisés antérieurement si achevés en 2016

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7PM
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7PN



COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2023

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés du 01.09 au 31.12.2014 et achevés en 2014

- en métropole, après engagement de location initial de 6 ans 7RV
- outre-mer, après engagement de location initial de 6 ans 7RW

259 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN

Investissements pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou amélioration) est intervenu en 2023

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2020

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NE 9 ans 7NF
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NG 9 ans 7NH

Investissements réalisés en 2021

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NI 9 ans 7NJ
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NK 9 ans 7NL

Investissements réalisés en 2022

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NM 9 ans 7NN
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7PF 9 ans 7PG

Investissements réalisés en 2023

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 7NO 9 ans 7NP
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 7NQ 9 ans 7NR

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF COCHEZ

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de la réduction d'impôt à reporter.

Investissements achevés en 2019

- en métropole:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JA
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JB
- outre-mer:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JC
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JD

Investissements achevés en 2020

- en métropole:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JR
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JS
- outre-mer:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JT
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JU

Investissements achevés en 2021

- en métropole:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LH
- outre-mer:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7LI
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7LJ

Investissements achevés en 2022

- en métropole:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JE
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JF
- outre-mer:
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7JG
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7JH

Vous êtes fiscalement domicilié à l'étranger et vous avez réalisé un investissement Denormandie lorsque vous étiez fiscalement domicilié en France 7QF COCHEZ



251 INVESTISSEMENTS LOCATIFS DUFLLOT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2015 7FR 2016 7FV 2017 7FW 2018 7FX

261 INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7RT
 - Investissements réalisés en 2011 7RU

Investissements achevés en 2015 et 2016 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

	2015	2016
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7YT <input type="text"/>	7WT <input type="text"/>	
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7YU <input type="text"/>	7WU <input type="text"/>	
- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon 7YV <input type="text"/>	7WV <input type="text"/>	
- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM 7YW <input type="text"/>	7WW <input type="text"/>	

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

A remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7LA 2018 7MS 2019 7MO 2020 7MA 2021 7MI 2022 7NS

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7LB 2018 7MT 2019 7MP 2020 7MB 2021 7MJ 2022 7NT

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7LC 2018 7MU 2019 7MQ 2020 7MC 2021 7MK 2022 7NU

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017 report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7LY 2018 7MV 2019 7MR 2020 7MD 2021 7ML 2022 7NV

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2023

A remplir uniquement la première année de demande de complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements achevés en 2013

- Investissements réalisés 2013
 Investissement réalisé du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012 7WC

- Investissements réalisés en 2012
 Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 7WD en 2011 7WE

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 7WF du 1.4 au 31.12.2012 7WG

- Investissements réalisés 2011
 Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 7XH en 2010 7XI

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :
 investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 7XJ du 1.4 au 31.12.2011 7XK

- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7YY

- Investissements réalisés en 2010 7YX

- Investissements réalisés en 2009 7YZ



Investissements achevés en 2014

- Investissements réalisés 2013			
Investissement réalisé du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2012	7YB		
- Investissements réalisés en 2012			
Engagement de réalisation de l'investissement:	en 2012	7YD	en 2011
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:			7YF
investissement réalisé:	du 1.1 au 31.3.2012	7ZA	du 1.4 au 31.12.2012
			7ZB
- Investissements réalisés 2011			
Engagement de réalisation de l'investissement:	en 2011	7ZC	en 2010
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:			7ZD
investissement réalisé:	du 1.1 au 31.3.2011	7ZE	du 1.4 au 31.12.2011
			7ZF
- Investissements réalisés en 2010			
			7ZG
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009			
			7ZH
- Investissements réalisés en 2009			
			7ZN

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2017

- Investissements réalisés en 2011:			
Engagement de réalisation de l'investissement en 2011	7KJ		
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:			
investissement réalisé:	du 1.1 au 31.3.2011	7KL	du 1.4 au 31.12.2011
			7KN
- Investissements réalisés en 2012:			
Engagement de réalisation de l'investissement en 2012	7KO		
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:			
investissement réalisé:	du 1.1 au 31.3.2012	7KQ	du 1.4 au 31.12.2012
			7KR
- Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012			
			7KS

Reports concernant la première prorogation des années 2021 et 2022

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reporter 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2021

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2011			
• investissements réalisés en 2011	7QE		
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010	7PI		
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009	7PJ		
- Investissements achevés en 2012			
• investissements réalisés en 2012	7AU		
• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011	7AB		
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010	7AD		
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009	7AF		

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

- Investissements achevés en 2015			
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7AH		
• investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7AI		
• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7AP		
- Investissements achevés en 2016			
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7AR		
• investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7AS		
• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7AT		

Prorogation en 2022

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

- Investissements achevés en 2012			
• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7AK		
• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011	7AL		
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010	7AM		
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009	7AN		
- Investissements achevés en 2013			
• investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7AO		
• investissements réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et investissements réalisés en 2011	7AV		
• investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et investissements réalisés en 2010	7AW		
• investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009	7AX		



Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

- Investissements achevés en 2016
 - investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7AY
 - investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7AZ
 - investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7BP
- Investissements achevés en 2017
 - investissements réalisés en 2011 7BR
 - investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7BV

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2013; réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et achevés de 2010 à 2013
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2018	7VI <input type="text"/>	2019	7ZI <input type="text"/>	2020	7UU <input type="text"/>	2021	7RK <input type="text"/>	2022	7LK <input type="text"/>
------	--------------------------	------	--------------------------	------	--------------------------	------	--------------------------	------	--------------------------
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2013
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2017	7XP <input type="text"/>	2018	7YJ <input type="text"/>	2019	7ZJ <input type="text"/>	2020	7UV <input type="text"/>
2021	7RL <input type="text"/>	2022	7LL <input type="text"/>				
- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2017	7XO <input type="text"/>	2018	7YK <input type="text"/>	2019	7ZK <input type="text"/>	2020	7UW <input type="text"/>
2021	7RM <input type="text"/>	2022	7LO <input type="text"/>				
- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés du 1.1 au 31.3.2012 et achevés de 2013 à 2017
report du solde de réduction d'impôt de l'année:

2017	7XQ <input type="text"/>	2018	7YL <input type="text"/>	2019	7ZL <input type="text"/>	2020	7UX <input type="text"/>
2021	7RN <input type="text"/>	2022	7LP <input type="text"/>				

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: SECONDE PROLONGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2023 après une première prolongation en 2020

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt au titre de la deuxième prorogation. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-TOM

- Investissements achevés en 2010
 - investissements réalisés et achevés en 2010 7HL
 - investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7HM
 - investissements réalisés en 2009 7HI
- Investissements achevés en 2011
 - investissements réalisés en 2011
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7IR en 2010 7IS
 - logements acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:
 - investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7IT du 1.4 au 31.12.2011 7IU
 - investissements réalisés en 2010 7GH
 - investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7GI
 - investissements réalisés en 2009 7GJ

Investissements en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2014

- Investissements réalisés en 2011:
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7BA en 2010 7BB
 - logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:
 - investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7BC du 1.4 au 31.12.2011 7BD
- Investissements réalisés en 2012:
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7BE en 2011 7BF
 - logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:
 - investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7BG du 1.4 au 31.12.2012 7BH
- Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 7BJ



Investissements achevés en 2015

- Investissements réalisés en 2011:
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2011 7CB en 2010 7CC
 - logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:
 - investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7CF du 1.4 au 31.12.2011 7CG
- Investissements réalisés en 2012:
 - engagement de réalisation de l'investissement: en 2012 7CJ en 2011 7CK
 - logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011:
 - investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2012 7CL du 1.4 au 31.12.2012 7CM
- Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012: 7CN

Reports concernant la seconde prorogation des années 2021 et 2022

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2021

- Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM** 7ZM
- Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7GS
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7GU
- Investissements réalisés en 2012 7GX
- Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7WX
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7WY
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7WZ

Prorogation en 2022

- Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM** 7DA
- Investissements achevés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM**
- Investissements réalisés en 2010 7DD
- Investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 ou réalisés en 2009 7DE
- Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7DF
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7DH
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7DJ
- Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna**
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7DK
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7DM
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7DN

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés en 2009 et achevés en 2009 ou 2010 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et achevés en 2010
report du solde de réduction d'impôt de l'année: 2021 7HZ 2022 7IV
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2014 ; réalisés et achevés en 2010
report du solde de réduction d'impôt de l'année: 2019 7KD 2020 7PD 2021 7KU 2022 7IY
- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2014 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2011 à 2014
report du solde de réduction d'impôt de l'année: 2019 7KC 2020 7PC 2021 7KT 2022 7IX
- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2014, réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 et achevés de 2013 à 2014
report du solde de réduction d'impôt de l'année: 2020 7PE 2021 7KV 2022 7IZ



INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE CENSI-BOUVARD

Investissements réalisés de 2017 à 2022 et achevés en 2023

Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :
cochez la case 7II COCHEZ

Adresse du logement; nom de l'établissement dans lequel se situe le logement :

Type d'établissement :

- résidence pour personnes âgées ou handicapées 7IK COCHEZ
- résidence pour étudiants 7IL COCHEZ

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement

ou date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation 2023

Investissements réalisés en :

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

2017	2018	2019	2020	2021	2022
70X <input type="text"/>	70Y <input type="text"/>	7PZ <input type="text"/>	7MZ <input type="text"/>	7MW <input type="text"/>	7MN <input type="text"/>

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Reportez 1/9 de la réduction d'impôt.

Investissements achevés en 2022, réalisés de 2016 à 2022 7ST

Investissements achevés en 2021, réalisés de 2015 à 2021 7SS

Investissements achevés en 2020, réalisés de 2014 à 2020 7SM

Investissements achevés en 2019, réalisés de 2013 à 2019 7SP

Investissements achevés en 2018 :
..... réalisés de 2013 à 2018 7SN réalisés en 2012 7SO

Investissements achevés en 2017 :
réalisés de 2013 à 2017 7SA réalisés en 2012 7SB réalisés en 2011 7SC

Investissements achevés en :

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| - réalisés de 2013 à 2016 | 2015 | 2016 |
| | 70K <input type="text"/> | 70P <input type="text"/> |
| - réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 | 70L <input type="text"/> | 70Q <input type="text"/> |
| | 70M <input type="text"/> | 70R <input type="text"/> |
| - réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 | 70N <input type="text"/> | 70S <input type="text"/> |
| | 70O <input type="text"/> | 70T <input type="text"/> |
| - réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 | | |
| | | |
| - réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 | | |
| | | |

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7PU 2018 7HO 2019 7HT 2020 7HD 2021 7KE 2022 7OA

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7PV 2018 7HP 2019 7HU 2020 7HE 2021 7KF 2022 7OB

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7PW 2018 7HQ 2019 7HV 2020 7HF 2021 7KG 2022 7OC

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7PX 2018 7HR 2019 7HW 2020 7HG 2021 7KH 2022 7OD

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2022. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2017 7PY 2018 7HS 2019 7HX 2020 7HH 2021 7KI 2022 7OE



274 TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MALRAUX

Dépenses payées en 2023

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017 :

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 7TX
- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7TY

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année: 2020 7KW .. 2021 7KZ ... 2022 7KY

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

277 Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location *Report de la fiche 2041GR*

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR

278 Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques 7NZ

288 Souscription au capital de SOFICA 30 % 7FN 36 % 7GN 48 % 7EN

282 Souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME), d'entreprises d'utilité sociale (ESUS) et de sociétés foncières solidaires (SFS)

- Versements 2023

- Versements PME et ESUS effectués du 1.1 au 11.3.2023 7CI
- Versements PME et ESUS effectués du 12.3 au 31.12.2023 7CH
- Versements SFS 7GW

- Report de versements des années antérieures

- Report de versements PME et ESUS 2019 7CV
- Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 9.8.2020 7CX
- Report de versements PME et ESUS du 10.8 au 31.12.2020 7CS
- Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 8.5.2021 7CT
- Report de versements PME et ESUS du 1.1 au 17.3.2022 7CU
- Report de versements PME et ESUS du 18.3 au 31.12.2022 7CW
- Report de versements PME du 9.5 au 31.12.2021 7CA
- Report de versements ESUS du 9.5 au 31.12.2021 7DC

- Report de versements SFS 2020 7BS
- Report de versements SFS 2021 7BT
- Report de versements SFS 2022 7BU

- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global

- Report de réduction d'impôt SFS et ESUS de l'année 2021 7EK
- Autres reports de réduction d'impôt des années :

..... 2018 7CY 2019 7DY 2020 7EY 2021 7FY 2022 7GY

286 Souscription de parts de fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI)

- versements effectués du 1.1 au 11.3.2023 7GQ
- versements effectués du 12.3 au 31.12.2023 7GR

286 Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP)

- versements effectués du 1.1 au 11.3.2023 7FQ
- versements effectués du 12.3 au 31.12.2023 7FT

287 Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

287 Souscription de parts de FIP investis outre-mer 7FL

288 Souscription au capital d'entreprises de presse 30% 7MX 50% 7MY

290 Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie 7UC

289 Intérêts d'emprunt pour reprise de société 7FH

290 Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs 7UM



279

Investissements forestiers

- Dépenses réalisées en 2023 :

Acquisition 7UN Assurance 7UL

Travaux forestiers : Travaux 7UP Travaux consécutifs à un sinistre 7UT

- Report des dépenses de travaux des années antérieures :

Hors sinistre

Après sinistre

2015 7TM

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TO

2016 7TP

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TQ

2017 7TR

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TS

2018 7TT

avec adhésion à une organisation de producteurs 7TU

2019 7VH

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VI

2020 7VM

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VB

2021 7VQ

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VF

2022 7VS

avec adhésion à une organisation de producteurs 7VI

SPECIMEN

